



China Institute

Economics - Politics - International Relations

Introduction aux relations sino-africaines

Laurent Hou

Vladimir Ionesco

Pierre Régimbeau

Le China Institute est un groupe de réflexion français qui se consacre aux questions de civilisation, d'économie, de politique intérieure et de relations internationales liées à la Chine. Son fonctionnement est fondé sur les valeurs d'indépendance, d'équilibre, d'audace et de diversité.

L'objectif du China Institute est de proposer des analyses pertinentes et originales aux décideurs et citoyens et d'être une force de proposition dans l'espace public intellectuel et politique. Le China Institute a également pour ambition de favoriser et renforcer le dialogue entre la Chine et le reste du monde, en particulier la France.

Présidé par Éric Anziani, le China Institute est une association loi 1901, indépendante, non gouvernementale et à but non-lucratif.

Les travaux du China Institute sont disponibles en téléchargement libre à l'adresse suivante :

www.china-institute.org

Le China Institute veille à la validité, à la pertinence et à la qualité de ses publications, mais les opinions et jugements qui y sont exprimés appartiennent exclusivement à leurs auteurs. Leur responsabilité ne saurait être imputée ni à l'Institut, ni, a fortiori, à sa direction.

Le présent document relève de la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Toute représentation ou reproduction totale ou partielle et toute modification totale ou partielle sans le consentement de son ou ses auteur(s) sont interdites. Les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information sont autorisées sous réserve de mentionner le nom de l'auteur ou des auteurs et de la source.

Qualifiés en 2006 d' « *occasion historique de faire avancer la coopération Sud-Sud* » par le Secrétaire général des Nations Unies, les sommets de coopération sino-africains ont institutionnalisé l'intensification des relations entre la Chine et l'Afrique, fondées aujourd'hui sur une complémentarité naturelle entre l' « atelier du monde » et un continent aux immenses ressources.

Colonialisme pour certains – un million de Chinois séjourneraient en Afrique –, chance inespérée pour d'autres, l'accroissement de la présence de Pékin en Afrique attise les inquiétudes d'un Occident confronté à une perte relative d'influence, mais aussi de certains analystes qui craignent pour le futur du continent africain. Au-delà des passions, comment appréhender cette évolution ? Peut-on raisonnablement parler de relations mutuellement bénéfiques ?

Des relations anciennes

Avérées dès le VII^{ème} siècle, les relations sino-africaines ont connu une interruption après la mort du célèbre amiral Zheng He en 1533, avant de reprendre en 1949 avec la naissance de la République populaire de Chine. C'est la conférence de Bandung en 1955 qui marque cependant le véritable renouveau des relations entre les deux acteurs, assises sur le non-alignement et la solidarité Sud-Sud. L'avènement du « socialisme de marché » en 1976 provoque l'irruption du pragmatisme économique dans la politique africaine de la Chine, fondée aujourd'hui sur la sécurisation des approvisionnements et l'expansion commerciale plutôt que sur l'idéologie.

L'Afrique : un enjeu économique majeur

Les échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine, multipliés par plus de cinquante depuis les années 1980, pour atteindre cent six milliards de dollars en 2008¹, font de Pékin le deuxième partenaire commercial de l'Afrique. Ces échanges correspondent pour 52% aux exportations de matières premières africaines à destination de l'industrie chinoise, et pour 48% aux exportations chinoises de produits manufacturés bon marché, qui connaissent cependant une progression qualitative. Avec un stock d'investissements directs à l'étranger de plus d'un milliard de dollars, la Chine est également aujourd'hui l'un des principaux créditeurs du continent.

Pour alimenter la machine industrielle de la Chine, devenue en 2009 la première puissance exportatrice mondiale devant l'Allemagne, les matières premières dont regorge le continent africain sont bien évidemment essentielles. Si le pétrole représente 70% des exportations africaines vers l'ancien Empire du milieu, ce sont les minerais et métaux rares qui constituent la première priorité de la Chine, car celle-ci dispose toujours d'une solution de repli vers les champs pétrolifères d'Asie centrale. Pékin concentre donc son attention sur la sécurisation de ses approvisionnements en minerais et matériaux : cuivre d'Afrique du Sud, uranium de Centrafrique, ou encore bois du Gabon.

Mais l'Afrique, avec son milliard de consommateurs potentiels, est également une cible de choix pour les entreprises chinoises qui y trouvent des marchés bien plus accessibles qu'en Occident, en raison d'une compétition moindre, de normes plus flexibles et d'un protectionnisme moins acéré. Les entreprises chinoises comptent ainsi parmi les leaders continentaux de l'électroménager, de la téléphonie mobile, ou encore du BTP. Sur le plan des infrastructures, la contribution de la Chine en Afrique est particulièrement massive : depuis 2000, ce sont plus de 6000 kilomètres de routes et

¹ Ministère du Commerce de la République Populaire de Chine

3000 kilomètres de voies ferrées qui ont été construits², souvent en échange de concessions pour l'exploitation de matières premières. Le continent africain constitue également un banc d'essai pour l'industrie d'exportation chinoise, avant qu'elle ne vise les marchés européens et nord-américains à l'horizon 2015.

En matière économique, l'approche chinoise se distingue par sa souplesse pragmatique : les accords fondés sur le troc sont courants et les contraintes politiques presque nulles. Cette politique, accompagnée d'une compétitivité prix imbattable, explique en partie le rythme de l'essor des relations économiques sino-africaines.

La diplomatie africaine de la Chine

Contrastant avec la discrétion occidentale, la Chine n'hésite pas à mettre en avant ses relations diplomatiques avec l'Afrique, en les présentant sous la forme d'une coopération Sud-Sud, par essence vertueuse et équilibrée. L'héritage de la conférence de Bandung de 1955, à l'occasion de laquelle le dirigeant chinois Zhou Enlai avait tenté de regrouper les pays « non-alignés », est donc mis à profit dans cette opération planétaire de communication fondée sur la notion du « gagnant-gagnant ». La Chine se positionne donc tel un « grand frère³ », humilié lui aussi par le colonialisme occidental (1842-1949) et disposé à guider l'Afrique sur la voie du développement, sans pour autant empiéter sur sa souveraineté. Les sommets sino-africains⁴, organisés tous les trois ans depuis 2000, sont devenus la nouvelle vitrine de cette relation de bloc à bloc, qui dissimule cependant une multitude de relations bilatérales permettant à la Chine de négocier en position de supériorité avec chaque État.

En fondant sa diplomatie sur le principe de non-ingérence, la Chine offre une coopération relativement souple aux États africains, et constitue donc un partenaire

² Foster V. et al. (2009), Building bridges: China's Growing Role as Infrastructure Financier for Sub-Saharan Africa, *Trends and Policy Options n°5*, The World Bank, PPIAF

³ Ravignan A. (2006), La Chine, généreux grand-frère de l'Afrique, *Alternatives Economiques*

⁴ Forum on China-Africa Cooperation, <http://french.focacsummit.org/focacsummit/>, consulté le 20/01/2010

privilegié pour de nombreux pays confinés au ban des relations internationales, à l'image du Soudan ou du Zimbabwe. Si la Chine a cependant fait évoluer plusieurs fois sa position, en poussant par exemple le Soudan à accepter une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU en 2004, non sans avoir pris soin de la tempérer, il demeure peu probable qu'elle abandonne le socle de son gain d'influence en Afrique qu'est la « non-ingérence ».

Opportunément soutenue par l'idéologie de la solidarité Sud-Sud, l'aide chinoise au développement, parfois critiquée pour son opacité, est avant tout au service de l'expansion économique de Pékin. Certains voient dans les prêts à taux nul ou très bas accordés à l'Afrique une tentative de ré-endetter le continent⁵, de créer une dépendance vis-à-vis de la Chine, ou de fausser la concurrence, en raison des obligations d'achat de produits et services chinois qui leur sont liées.

Et l'Afrique en Chine ?

La présence physique de ressortissants africains sur le territoire chinois demeure relativement marginale, mais dépasserait en nombre celle des Américains ou des Français. Elle est principalement concentrée dans les régions manufacturières, comme à Guangzhou (Canton) – qui compterait cent mille Africains environ – et majoritairement composée d'étudiants et de commerçants⁶. Quant aux entreprises africaines, à l'exception des multinationales sud-africaines, elles peinent à investir l'économie chinoise.

Forger une politique chinoise de l'Afrique

Pour l'Afrique, affligée par le marasme du sous-développement, l'intérêt que lui porte la Chine est une puissante opportunité, accompagnée toutefois de nombreux

⁵ OCDE, <http://www.oecd.org/dataoecd/17/56/40040459.pdf>, consulté le 24/01/2010

⁶ Le Bail H. (2009), *Les grandes villes chinoises comme espace d'immigration internationale: le cas des entrepreneurs africains*, IFRI

défis. Tout d'abord, les importations massives – presque monopolistes – de produits chinois bon marché risquent de désindustrialiser le continent et d'empêcher ainsi la tant nécessaire diversification de sa production. La menace est renforcée par la concentration des investissements chinois dans le secteur des matières premières, qui ne représentent donc que 0,6% des IDE en Afrique. Le recours à une main d'œuvre immigrée par les entreprises chinoises obstrue par ailleurs le transfert de compétences au profit de la main d'œuvre autochtone. Que dire, enfin, de l'incapacité des États africains à pénétrer le marché de leur grand partenaire et bénéficiaire de sa formidable croissance ?

Face à une Chine qui affirme activement sa puissance émergente, l'Afrique doit donc rééquilibrer le dialogue en sa faveur, comme l'ont fait l'Algérie, qui exige l'emploi d'une main d'œuvre nationale⁷, ou le Nigéria, qui a imposé aux entreprises chinoises la formation d'ingénieurs locaux. De tels cas témoignent en outre de la disposition favorable de Pékin à concéder une meilleure réciprocité.

Si une union africaine sur le sujet relève de l'utopie, la constitution de blocs *ad hoc*, à l'image du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), donnerait plus de poids aux États africains dans leurs négociations avec la Chine, tout en posant les bases d'une stratégie régionale, cohérente et concertée, au service d'intérêts communs. Mais ces États doivent également investir, avec sagacité et bonne gouvernance, les profits du commerce sino-africain dans leur économie, afin de soutenir le développement de leur industrie, de leur capital humain et de leur système financier.

Enfin, l'enjeu est également d'humaniser ces relations purement commerciales, en favorisant une meilleure compréhension mutuelle entre deux mondes qui, finalement, ne se connaissent guère.

⁷ Lemonnier B. (2009), *Fils du Ciel(s) et Hommes Intègres : l'Empire du Milieu? - Étude géopolitique de la relation triangulaire Chine Populaire - Taïwan -Burkina Faso et des pratiques commerciales burkinabè*

Le XXI^{ème} siècle est souvent qualifié de « siècle de la Chine », il appartient à l'Afrique d'en faire parallèlement le sien.



| contact@china-institute.org |